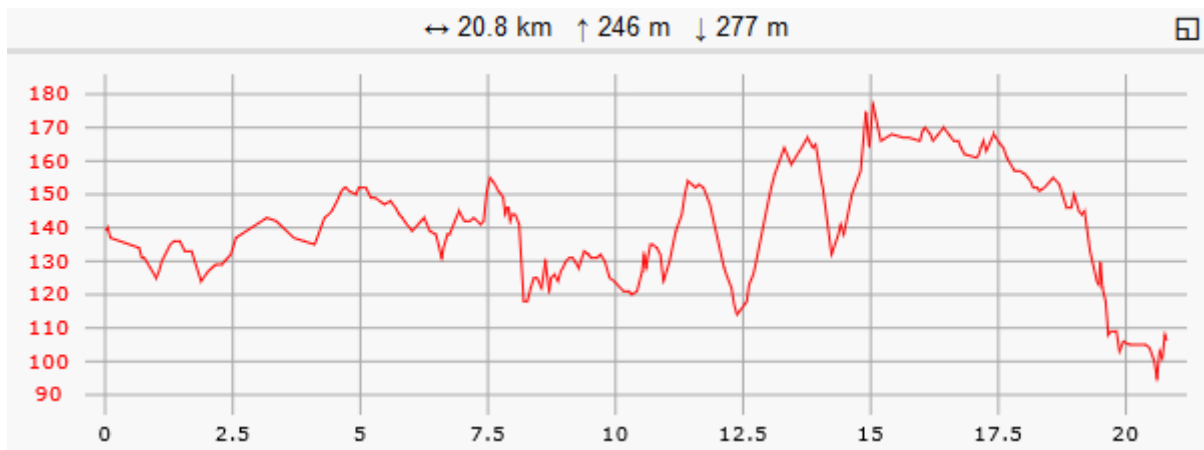


Velles - Argenton-sur-Creuse



A l'église de Velles, on prend à gauche sur D40, on sort du bourg. On poursuit pour arriver au lieu-dit Vauzelles, **abri bus** sans banc, que l'on traverse, puis on tourne à gauche sur C6 **1,6km** direction Bouesse. On passe entre des étangs et au niveau du hameau Les Sapins, le chemin de terre à droite. Au carrefour suivant à droite, on passe au milieu d'étangs, puis on poursuit sur chemin, à l'étang suivant, lieu-dit les Pèlerins, on prend la petite route sur la droite, puis à la bifurcation suivante à droite, étangs sur la gauche, on passe sous la ligne haute tension et au débouché sur D40 **6,8km**, à gauche. On entre dans le lieu-dit Yvernaud **6,9km**, que l'on traverse et on tourne à droite direction vallée de la Bouzanne.

On suit la route, puis direction château de St-Eloi. On passe un ruisseau, on reste sur cette petite route en suivant le balisage et en passant par de petits lieux-dits. Au débouché sur D30 **11,9km**, à droite direction Tendu. Au lieu-dit la Maison-Dieu, on quitte la D30 en tournant à gauche **12,5km**. On suit la route puis le chemin à travers champs et bois. Au débouché sur D920 **16,8km**, prendre l'impasse en face, continuer sur le chemin, passer sous la D927 **18,3km**, et poursuivre tout droit. On passe devant la chapelle St-Marcel et St-Anastase avec un **banc 18,6km**, on poursuit pour entrer dans le centre du bourg de St-Marcel, puis on prend à gauche la rue de Lorette, on passe par l'église, **bancs**, ainsi qu'un peu plus loin au square Jean Roy, cimetière avec **eau** de l'autre côté en contrebas.

On suit l'avenue Sadi Carnot, on passe au-dessus de la voie ferrée **19,6km**, on entre dans Argenton-sur-Creuse par D927E, on suit la rue JJ Rousseau, on passe devant une église, **toilette publique** avec **eau** côté opposé, on longe ensuite la Creuse, on arrive dans le centre-ville. Argenton-sur-Creuse tous commerces et services. A proximité de l'église St-Sauveur, 18 rue du Point du Jour, **toilette publique** avec **eau**.